L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 20 JUIN 1888.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 19 juin 1888.
Thermomètre de E. L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

Heures du matin.	Fahrenheit	Centigrade
7	80	27
Midi	84	29
3 P. M.	78	26
6 P. M.	78	26

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de l'Etat Civil dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Henry Washington à Mlle Fredine Poeste.
Thomas Bonin à Mlle Veuve Céleste Patterson.
Louis Noblet à Mlle Armantine Bouhey.
Wm Jones à Mlle Anna Petersen.
Frank J. Feldman à Mlle Anna Burk.

Naissances.

Mme Peter J. Wenturine, une fille.
Mme Adam Schneider, un garçon.
Mme Otto Nitschke, une fille.
Mme Geo. Silbernagel, une fille.
Mme Richard G. Dixon, un garçon.
Mme Giuseppi Tedesco, une fille.
Mme Alberti Brandin, une fille.
Mme Arthur Loustan, un garçon.

Décès.

Joséphine Cernibé, 7 mois, 7 rue Urquhart.
Mme Dominiquette Darrouger, 47 ans, rue Monroe, près Levée.
Veuve Jean Dutel, 88 ans, 77 rue Union.
Mme Johanna Helberg, 50 ans, 237 rue Sud Rampart.
Edna Dupré, 7 mois, rue St-Philippe, près Dauphine.
Henry Pierre, 5 mois, 15 rue Annette.
Joseph Godchaux, 5 mois, coin Claiborne et St-Philippe.
Rebecca Robertson, 80 ans, 98 rue Sud Rampart.
Emma Leroy, 8 ans, 377 St-Philippe.
François A. Legras, 2 ans, 128 rue Nord Villere.
Gertrude Sévgris, 6 ans, Bagatelle et Charbonnet.
Veuve Antoine Mestle, 90 ans, coin des rues Girod et Laurel.
Veuve Dora Picola, 64 ans, 509 Chartres.
John Bussemayer, 11 mois, 195 rue Mandeville.
Stella Plicque, 4 jours, 66 rue Général Taylor.

Diphthérie.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mutual Loan & Building Co., à Adolph Durr, un terrain borné par les rues Pierre, Philippe, St-George et St-Adré, $1,150.

Fritz Jabucke au Mutual Loan & Building Co., un terrain borné par les rues Première, Philippe, St-André et St-George, $1,300.

Mlle Eliza Reisitter à Mme Mary Lambert, un terrain borné par les rues Laurel, Sixième, Septième et Annonciation, $1450.

La même à Joseph Sauer, un terrain dans le même district et ilet, $1600.

Frank Sintes à Mary R. Schmit, un terrain borné par les rues St-André, Joséphine, Solis et Locust, $1000.

Mme Emma L. Athens à Mme Isabella C. Homes, un terrain borné par les rues St. André, Joséphine, Chippewa et Annonciation, $3,200.

Eureka Homestead Society à Mme Mary S. Barmelee, un terrain borné par lesrues Peniston, General Taylor, Carrondelet et Baronne $2,500.

People Homestead Association à Gustave Krelles, un terrain borné par les rues St-Philippe, Royale, Dumaine et Bourbon, $1000.

Mlle Emma Lesseps à Mme Mary Brands, un terrain borné par les rues Gaiwez, Quartier, Hôpital et Johnson, $5800.

Cour d'Appel.

Juge Mc Gloin.

Samuel Joseph et Cie., contre Wm Fitzner, jugement renversé et rendu en faveur du défendeur pour $305.

Mme Otto Nitschke, une créancière, jugement rendu en faveur de A. Lehman et Cie., rendant absolu le jugement rendu le 26 avril, lequel condamne Louis Brown à fournir caution et à payer les frais du procès.

Juge Kelley.

J. A. Beers contre Finley & Grant—Jugement confirmé.

Nordyke, Marmon & Cie contre la Gullet Gin Co—Jugement confirmé.

M. et Mme A. M. Agelosto contre Justo Garcia & Lion—Le jugement de la cour inférieure est modifié. Les intérêts sont réduits de 8 0/0 à 5 0/0. Appel refusé.

Cour Civile.—La succession Sidney J. Gilbert est ouverte.

S. Hernsheim et frères contre Moses Mayer, pour $643.25.

John P. Gaspard contre ses créanciers.—Le demandeur est déchargé de toute responsabilité.

Inventaire de la succession Laure Baget, Vve St-Cyr Fourcade, $42,766.25.

Le petit jurié a été déchargé.

Juge Houston.

W. J. Ferguson contre Catherine W. C. Scott.—Jugement ordonnant la défenderesse de réintégrer le domicile conjugal.

Ferdinand Goldsmith contre le Bureau des Assesseurs.—Jugement réduisant l'assessement du demandeur.

Cécile Delord contre François Duprat.—La séparation de corps et de biens est prononcée.

Frank A. Lee contre la ville.—Jugement en faveur du demandeur pour $295.

Juge Rightor.

Joseph Labadet contre Henry Larquié.—Jugement prolongeant une injonction en faveur du demandeur et lui accordant $800 20.

Henry Larquié contre Jean Soubde.—La pétition du demandeur est rejetée.

Juge Voorhies.

Andrew J. Downing contre P. S. Moran.—Jugement en faveur du demandeur pour $5386.

Isaac K. Levy contre ses créanciers—Demande d'un délai d'un an, dix-huit mois et deux ans. Actif $29,000, passif $24,000.

Cour Criminelle.—Section B.—Une ordonnance de non-lieu a été rendue contre Henry Develle, accusé d'attaque à main armée, et Charles Lewis, de voies de fait.

Marie Stern a été reconnue coupable de vol et condamnée à deux ans de pénitencier.

Habile opération—Guérison de la rupture des condyles maxillaires. — Il y a six ou sept semaines, entrait à l'Hôtel-Dieu, un médecin de la campagne, No 1 Dé, arrivé au effroyable accident. Dans une chute, il s'était fracturé à leur base les deux jointures ou condyles de la maxillaire inférieure. Le cas était extrêmement grave, surtout extrêmement rare. Parmi les docteurs appelés à l'Hôtel-Dieu se trouve le Dr Lanaux, un spécialiste habile qui a fait une étude particulière de ces fractures et a inventé un appareil très ingénieux pour les guérir. Il a pris l'empreinte des dents de la machoire d'en bas et d'en haut, il a construit en caoutchouc vulcanisé ou durci un appareil emboîtant exactement toute la machoire et maintenant à leur place régulière les condyles, de façon qu'après un certain temps, ils pussent reprendre leur jeu naturel. Nous avons vu l'appareil appelé Intendantal Splint, il comprend l'impression de toute la machine à l'intérieur et, à l'extérieur, le contour de la face.

Le patient a dû garder cet appareil jusqu'à ce que l'ossification des condyles fracturés fut complète. Il y a une quinzaine, le Dr Lanaux a pu retirer cet appareil, en présence de plusieurs de nos plus habiles chirurgiens, et il a été constaté que la machoire fonctionnait aussi aisément qu'avant l'accident. Il est entendu que, pendant le traitement, le patient a dû se nourrir au moyen de liquides introduits dans la bouche au moyen d'une ouverture pratiquée dans l'appareil.

Ce succès du Dr Lanaux a été fort remarqué; il a excité un grand intérêt dans le corps médical.

Il est reconnu maintenant que les tractures maxillaires peuvent se guérir parfaitement, sans laisser la moindre déformation dans la face, ou la moindre gêne dans le jeu des articulations.

Arrêté—Jessie Washington, le nègre que l'on recherchait comme étant l'auteur de la tentative de meurtre commise sur un enfant du nom de Morad Keifer, en mars dernier a été arrêté au coin des rues Howard et Première. Le prisonnier a été renvoyé en prison après avoir comparu devant le juge de la 1ère Cour.

Vol.—Trois balles de coton ayant disparu de la presse Kentucky, la semaine dernière, une enquête a amené l'arrestation d'un des employés nommé J. Toobey, contre qui a été portée une accusation de vol.

Blessé.—Hier matin, à 11 heures, un conducteur de chars du nom de Pat Troesber a été blessé à la hanche par la manivelle du frein. Après avoir reçu les soins des étudiants il a été ramené chez lui, enseignure Tchoupitoulas et Toledano. L'accident a eu lieu au coin des rues Annonciation et Melpomène.

Conseil Municipal.—Le Conseil s'est réuni hier soir à 7 heures 45 sous la présidence du Maire.

25 membres étaient présents. La séance s'ouvre comme à l'ordinaire par la lecture du message du maire.

Mairie de la Nlle-Orléans,
Hôtel de ville 19 juin 1888.

Au Conseil de ville :

1. Le rapport du trésorier pour la semaine finissant le 16 juin 1888.

2. Communication de l'avocat de Ville relativement à la demande d'exemption de taxes sur un assessement de $90,000 qui lui a été faite par Mr C. Miller au nom de feu Dunkan F. Kenner.

3. Rapport du commissaire de police et des édifices publics, contenant un détail de l'administration du département pendant le mois de mai 1888.

4. Communication des marchands de fruits et de légumes qui occupent des étals dans les différents marchés publics, pour obtenir l'exemption de licence pour colporter leurs marchandises.

5. Communication de la congrégation de l'Eglise Evangélique Luthérienne de St-Paul, encoignure Bourgogne et Port, protestant contre l'établissement d'une voie ferrée sur la rue Port.

6. Communication de plusieurs citoyens du 11me ward relative à la condition sanitaire de la laiterie située au coin des rues Carondelet et Napoléon, et protestant contre son changement d'emplacement.

7. Communication du secrétaire de la Firemen's Charitable Association relativement à l'achèvement des quatre stations de pompes construites en vertu d'une ordonnance du Conseil.

8. Pétition de M. Bordas qui demande l'autorisation d'établir une machine à vapeur.

9. Communication du Bureau de Contrôle contenant une lettre relative à l'absence du chef O'Connor.

10. Communication de la New Orleans Carrollton R. R. Co., qui demande l'autorisation de se servir de l'électricité comme moteur sur leurs lignes et de construire les aménagements nécessaires à cette innovation.

11. Communication de l'avocat de la ville relativement à son intervention de la part de la ville dans le procès de E. Cozery, Sr., contre la New Orleans Water Works Co.

12. Copie du cautionnement de L. Moorman, secrétaire en chef du bureau du contrôleur.

13. Communication du voyer relativement à l'état des rives du Nouveau Canal.

14. Rapport du commissaire des travaux publics relativement aux tas de ballast et de sable emplifés sur la levée.

15. Communication du recorder protestant de la Première Cour qui demande le remboursement à Mme Connolly de l'amende qui lui a été imposée pour avoir violé l'ordonnance No 4788.

Respectueusement,
Jos. A. Shakspeare,
Maire.

Le maire soumet le nom de H. Dauin, homme de patrouille comme officier sanitaire au Bureau de Santé.

Communication du contrôleur Thomas recommandant les offres reçues relativement aux édifices publics.

Communication du voyer incluant les offres reçues pour la réparation du toit de l'Hôtel de Ville.

Le commissaire Agnew présente une lettre de S. H. McCounico, agent général de la T. P. RR. Co., qui demande l'établissement d'une lampe électrique au coin des rues St. Charles et Avenue Louisiana.

La compagnie du gaz de la Nouvelle Orléans, par le ministère de son président adresse au commissaire Agnew, une communication en réponse à la résolution du Conseil par laquelle elle est obligée de remettre immédiatement tous ses réverbères en état. Le président déclare qu'il ne demande pas mieux que de se soumettre aux ordres du Conseil, mais il croit que l'on cesse les vitres par malveillance et que l'on dégrade les réverbères aussitôt remis en état. Il est donc nécessaire que la ville prenne des mesures pour protéger les droits de la compagnie.

Le commissaire Agnew déclare que les édifices publics sont tenus en fort mauvais état. Il y a urgence toute son attenant et espère pouvoir bientôt faire part au Conseil de leur amélioration.

Lecture du rapport du trésorier. Référé au comité de finances.

Rapport favorable du comité de salubrité, relativement à la motion demandant au commissaire des travaux publics d'empêcher de déposer les immondices sur l'avenue Tulane près Rocheblave.

Rapport favorable du comité de police ad sujet des nominations suivantes, effectnées par le commissaire de police et des édifices publics.

Jardiniers des squares publics: James Morrison — square Lafayette; John Brown—City square; N. Houlihan — square Annonciation.

Système télégraphique d'alarmes d'incendie— Otto Stock, surintendant du 7me district.

Rapport approuvé.

Décision défavorable du comité d'organisation relativement à la communication du trésorier au sujet de la nomination de commis supplémentaires pour dresser les listes par ordre alphabétique des noms de ceux qui ne payent pas de licence bien qu'exerçant un commerce.

Décision favorable au sujet des nominations suivantes par le commissaire des travaux publics:

W. Cooper, officier des signaux, 6ème district.

John Maguin, commis du dépôt des districts supérieurs.

Dan. Haley, gardien du dépôt supérieur.

R. E. Long, gardien du pont de la rue Liberté.

W. Cook, gardien du pont du West End.

E. Boyle, gardien de jour, T. J. Brennan, gardien de jour du quai aux immondices du haut de la ville.

Le rapport est adopté.

Rapport du comité de police :

L'homme de patrouille Thos. Gibbons, ivresse et bris de paix. Suspendu.

Pat. G. Minter, inconduite, suspendu. Le rapport est approuvé.

Pétition de citoyens qui protestent contre l'autorisation accordée à M. Schwartz d'établir une machine à vapeur au No 292 de la rue Magazine.

Pétition de la Overflow Association qui demande que les trains de la compagnie du Fort Espagnol se succèdent à des espaces convenant mieux aux besoins des habitants qui demeurent sur cette ligne.

Pétition de citoyens du 6me district dans laquelle ils demandent que l'église fréquentée par les gens de couleur, et située au coin des rues Laurel et Berlin, soit close à 10 heures du soir.

Pétition des habitants du même district demandant le creusement d'un fossé de drainage, avenue Napoléon, rue Cadiz, Jena, Valence et avenue St-Charles jusqu'au canal Claiborne.

Pétition du juge R. H. Lee, informant le Conseil de la nomination de P. Vilanobre comme commissionnaire, en remplacement de Chas. A. Joseph, congédié.

Pétition des propriétaires qui demandent au Conseil de ne pas accorder l'autorisation d'ouvrir à la brasserie Weckerling.

Pétition de Alcée J. Kerr, qui demande à louer certain immeuble sis en face le marché aux légumes, encoignure Peters et St-Philippe.

Sur motion de M. Prague, la Coffin Furniture Manufacturing Co., est autorisée à ouvrir sa fabrique sur le quai entre les rues Robert et Upperline.

Pétition de citoyens qui protestent contre l'établissement d'un moulin à riz au No 247 de la rue Magazine.

Proposition de M. Claiborne tendant à établir un bureau de taxes pour la ville. Référée.

Le comité du budget propose de voter une allocation de $1000 destinée à fermer un fonds permettant de poursuivre les citoyens qui ne paient pas leurs licences.

Après la lecture de quelques nouvelles ordonnances dont quelques unes sont adoptées et la plupart référées aux comités, le Conseil ajourne.

Université Tulane.—La St. Sylvestre de l'année scolaire approche dans chaque collège, dans tous les pensionnats. C'est une échéance à laquelle de toutes parts on s'apprête à faire honneur, et chaque jour, durant cette période de l'année si impatiemment attendue par la jeunesse, va être témoin de fêtes toutes plus brillantes, toutes plus courues les unes que les autres. Pour quelques institutions, ces cérémonies de fin d'année sont déjà un fait accompli.

Tel était le cas, par exemple, pour l'Université Tulane, dont les élèves étaient réunis hier soir dans la salle de l'Opéra Français. Celle-ci était resplendissante de lumière et de jolies femmes, parmi lesquelles c'était à qui exhiberait les toilettes les plus élégantes. Un succès consacré en présence d'une aussi charmante assistance est plus qu'un succès ordinaire, aussi les élèves reçus ont-ils montré doublement fiers de leur diplôme, auquel venait s'ajouter maints bouquets, témoignage précieux de la sympathie de jeunes amis et amies.

Les élèves du High School et ceux du Collège ont eu également l'occasion de se distinguer. Ils ont su en profiter et les applaudissements qui ont accueilli leurs allocutions leur en ont donné la preuve. MM. Jno W. Caldwell, Chas Rosen et W. P. Edwards représentaient le High School, MM. Erasmus Darwin Fenner et Chas O. Mass le collège; tous ont fait simple moisson d'applaudissements et de bouquets.

Des diplômes ont été distribués aux élèves de troisième année du High School, qui leur permettent de devenir étudiants de première année dans le collège. Ils sont au nombre de 30, dont les noms suivent :

Airey, Jos. A., Barkley, William J., Caldwell, John W. Jr, Christ, Emile, Dufour, Elmore G., Dupré, Henry G., Edwards, William P., Fox, John A., Frantz, William L., Genella, Alphonse, Hughes, William C., Huguet, Charles K., Langbehn, Frank E., Meyers, William A., Motha, Henry L., Parker, Arthur D., Aeste, William B., Perkins, Willis, Rainold, Emile F. A., Richardson, William C., Richardson, Thomas P., Roeld, Fred. A., Rosen, Charles, Segrave, William T., Thibaut, Peter A., Trahan, Anatole R., Turner, James W., Wall, William W., Walls, William E., Waght, Ira E.

Le diplôme de fin d'études a été ensuite remis aux gradués dont voici les noms :

George Urquhart Borde, John Dymond, Jr., Erasmus Darwin Fenner, Charles Oscar Moss, Lewis Alcus Scherck, Walker Brainerd Spencer.

Le discours d'adieu a été prononcé par M. Carleton Hunt, qui a montré de brillantes qualités oratoires.

La cérémonie s'est terminée par une bénédiction, et tandis que l'orchestre exécutait un galop, les élèves rejoignaient leurs parents et amis et l'on évacuait la salle.

Il ne convient pas de terminer sans avoir rendu justice au dévouement des administrateurs de l'Université, infatigables dans l'accomplissement de la mission sacrée que leur a confiée son généreux fondateur. Le capital consacré par Paul Tulane à la création de cette Université a rapporté, grâce à une habile administration, des intérêts dont le chiffre augmente chaque année.

Ces intérêts sont représentés par le développement d'une solide instruction intellectuelle et morale que Paul Tulane avait rêvée pour la jeunesse de notre ville et de l'Etat. Ceux à qui il avait confié l'exécution de ses projets sont restés dignes de lui, dignes de sa confiance.

Professeurs d'une réelle capacité, ils ont à cœur le succès de leurs élèves; ceux-ci, du reste, les aident de leur intelligence et de leur bon vouloir et cette coopération amicale du professeur et de l'élève produit les meilleurs résultats, auxquels concourent aussi et pour une bonne part les examens de passage entre chaque classe, examens rigoureux qui font de l'ensemble de l'Université une série de cribles dans le dernier desquels restent seuls ceux qui en sont vraiment dignes.

C'est ce qui fait la force des études de cette université, qui se poursuivent chaque année si sérieusement.

Nous allions oublier de citer les noms de MM. X. O. Watts et Frantz Kapetz, qui ont reçu, le premier le violon de *Glendy Burke* pour son élocution; le second, la médaille *Louis Bush* pour un essai en français.

Conférence.—Dimanche prochain aura lieu sous les auspices de la colonie italienne, une Conférence sur Dante Alighieri. Elle aura lieu à 3 heures à la salle de l'Etoile Polaire et sera suivie d'un banquet qui commencera à 6 heures.

Un bal terminera cette réunion. Les billets se vendent $1.

Les comités sont composés comme suit :

Conférence—J. B. Rossi, président; Dr F. Formento, P. Pozzi, John Rocchi, S. M. Fucick.

Organisation — J. Passalaqua, président; Agostino Russo, C. Pozzi, J. Romano, N. Clesi.

Banquet—J. Trisconi, président; E. Trois, S. Messina, C. Repetto, N. Garbini.

Bal—C. Ferrea, président; M. Tortorich, R. Abramovich, L. Ulpriani, M. Luizza.

Nos remerciments pour l'invitation reçue.

Ivresse.—Un nommé David Burke, qui avait bu plus que de raison, s'est rendu hier matin chez une nommée Kate Kaufman, rue Gasquet, No 18, et après l'avoir brutalement frappée, il s'est mis en devoir de briser les meubles et de tout détruire dans la maison.

Bixe.—Hier matin, à 5 heures, une rixe a eu lieu dans la paroisse St-Charles entre un ex convict du nom de Walter Johnson et un certain Jacob Menker. Celui-ci a reçu trois coups de couteau dont un au milieu du dos qui présente une certaine gravité. Le blessé amené en ville par le train du Texas Pacific, a été transporté à l'hôpital. Menker a pris la fuite.

Erreur.—Hier matin, M. Picheloup, laitier, habitant en face la rue de l'Esplanade, sur l'autre rive du bayou St-Jean, a entendu du bruit dans l'étable, s'est levé armé d'un revolver et, apercevant un de ses employés, a tiré sur lui, le prenant pour un voleur. Le blessé a été transporté à l'hôpital et M. Picheloup s'est constitué prisonnier.

Electricité. — M. Dalymphie qui habite encoignure Jéna et Constance se plaint à la police d'un fil électrique attaché à un arbre en face son habitation et qui menace de s'écheppant des Lincolns. Ce fil constitue un véritable danger pour les enfants qui jouent à l'entour.

Arrêté.—On a arrêté un nègre du nom de Théodore Harris sur qui pèse une accusation de vols nombreux, le délit ayant été commis au mois de juillet dernier au coin des rues Baronne et Delord.

Accident du travail. — Hier entre midi et une heure, un nègre du nom de Dick Leplan qui travaillait à bord du steamboat "J. S. Schenck" au pied de la rue Lafayette, a été blessé à la cuisse par l'éboulement d'un lot de marchandises.

Paragraphes.—J. Reed, qui s'est rendu coupable de faux et a été arrêté avant-hier, a exprimé le désir de retourner dans le Texas pour répondre à l'accusation qui pèse contre lui. Il a tiré sur la banque de Eagle Pass, un chèque de $2,200 dont il a touché le montant.

—Le caporal Joyce a trouvé au pied de la rue des Ursulines, des vêtements appartenant à des enfants qui se baignaient dans le fleuve et qui, à la vue de l'agent se sont enfuis. Les vêtements sont déposés au poste.

—Le capt. Pierce a dénoncé au général Beauregard les propriétaires des remorqueurs qui remorquent les bateaux à immondices comme s'acquittant très mal de leur devoir.

—Il y a sur le quai des tas de "ballast" qui semblent n'appartenir à personne et qui, au dire de gens dignes de foi, ont déjà été vendus plusieurs fois à la ville. Celle-ci va profiter de cet avertissement et le faire transporter en lieu sûr.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Mente française.

Paris, 19 juin. — Le trois pour cent est coté à 82 francs 72 1/2 centimes.

Mort de M. Charlemagne Emile De Maupas.

Paris, 19 juin.—M. Charlemagne Emile De Maupas, ex-ministre français et sénateur, est mort à l'âge de 70 ans.

Nouvelles de Zanzibar.

Paris, 19 juin—Les nouvelles reçues par le *Journal des Débats* de Zanzibar, disent qu'on ne doute presque plus de la mort de Stanley.

Les familles des personnes qui accompagnaient l'expédition ont été en deuil pendant plusieurs semaines.

On croit que Tippoo Ti a voulu se venger parce que Stanley l'a empêché de continuer son trafic d'esclaves.

Opinion des journaux anglais sur la seconde proclamation.

Londres, 19 juin—Les journaux du matin font de longs commentaires sur la seconde proclamation de l'Empereur d'Allemagne.

Le *Daily News* : "C'est un homme de paix que le peuple pleure; le jeune Empereur semble l'avoir compris."

Le *Standard* pense que la proclamation semble justifier l'interprétation que l'on a faite des faits et gestes du président, alors qu'il n'avait pas la responsabilité du pouvoir.

La *Post* fait comprendre par quels moyens il entend maintenir la prospérité de l'Allemagne. Il est possible qu'il n'ait pas l'intention de tirer l'épée, mais il n'a pas non plus l'intention d'en faire un soc de charrue.

Le *Telegram* dit que la proclamation au peuple a un caractère plus pacifique, mais on y voit distinctement l'empreinte du cachet de la souveraineté.

Le *Times* pense qu'il ne se trouve pas le moindre spontanéité dans cette proclamation ; on n'y remarque pas le cachet d'individualité que l'on remarquait dans l'adresse à l'armée, à la marine. Cela est plein de bonnes intentions sans doute, mais ce n'est guères qu'un bien commun.

Le *Daily Chronicle* croit qu'elle peut être acceptée comme une preuve que l'exemple de son père a agi sur l'esprit avec lequel il compte diriger les affaires.

Le Journal Presse.

Vienne, 19 juin—Le journal *Presse* annonce que le prince Bismarck et le comte Kalnoky ont échangé des dépêches dans lesquelles ils affirment leur désir de maintenir l'alliance pacifique qui existe actuellement.

WASHINGTON.

CONGRES

Chambre.

Washington, 19 juin—Sur motion de M. Hutchersoll, de la Caroline du Nord, on a voté un bill allouant $75,000 pour l'érection d'un édifice public à Statesville, Caroline du Nord.

On a beaucoup remarqué deux inscriptions placées sur le bureau du président et qui portent ces mots : J. Garfield a été nommé au sénat, en 1880 et Jas G. Blaine, en 1884.

Les délégués de l'Ohio ont pris leurs places les premiers; sont venus ensuite ceux du Michigan.

Dans les galeries, on remarque une grande quantités de dames qui, tout en s'éventant, prennent un grand intérêt à la scène.

Le discours de Thurston s'est acheté au milieu d'applaudissements assourdissants.

Thurston, le président, est peut-être le plus petit homme de la Convention ; il porte lunettes.

Le général Fremont est acclamé, en entrant. Il est l'objet de la première démonstration de la journée; il va s'asseoir auprès de Fred. Douglas, au milieu des applaudissements de l'assemblée.

Le Kansas proteste, encore une fois, contre l'organisation provisoire, mais l'assemblée n'en tient aucun compte.

Le marteau dont nous avons parlé et qui a été donné au président temporaire porte en lettres d'or, les noms de Washington, Lafayette, Grant, Lincoln.

La prière du Rév. Gansolar, de Chicago, est écoutée avec le plus grand silence.

Une motion est faite que l'on adopte les règlements de la dernière convention. —Adopté.

Le général Sheridan.

Washington, 19 juin—Le bulletin suivant a été lancé cette après-midi : "Le général Shéridan a eu une quinte de toux avant minuit, mais après pela il a été calme.

Pas de changement marquant dans son état depuis le dernier bulletin.

Signé R. M. O'REILLY,
W. MATTHEWS,
H. C YARROW.

Effroyable incendie. — Toute une ville détruite.

Dubois Depot, Pensylvanie, 19 juin—Trois mille personnes sans asile, plus d'un million de dollars de propriétés détruites et tout le quartier commercial de la ville en ruine; tel est, en substance, le résultat de la grande conflagration qui a commencé dans la maison d'un boulanger, hier, à une heure et demie de l'après midi. Le feu ne s'est arrêté que quand il n'a plus trouvé d'aliment. La ville de Dubois n'existe réellement plus. Les bâtisses en briques qui passaient pour être à l'épreuve du feu, celles en bois ainsi que 550 maisons de commerce, tout cela est réduits en cendres.

Le tout couvrait trente acres. Certaines personnes qui valaient $100,000 et $300,000 sont dans la misère et reçoivent des secours des localités voisines. On a établi des tables aux Fair Grounds et on y nourrit les malheureux.

Dans le commencement, on a fait sauter plusieurs maisons à la dynamite, ce qui n'a fait que donner un nouvel aliment aux flammes. Depuis deux ans, il n'y avait pas de département du feu en activité. On a trouvé d'autre secours contre l'incendie que quelques soldats arrivés en toute hâte d'une ville voisine. Ils ont très bien travaillé.

Convention Nationale Républicaine.

Chicago, 19 juin—Quand le président du comité national Jones est monté sur l'estrade, à midi pour, appeler l'Assemblée à l'ordre.

La salle offrait un magnifique aspect. Il y a en des assemblées dans de plus vastes salles, il n'y en a jamais en dans des salles mieux décorées, mieux aménagées. On peut y voir tout le monde, d'un seul coup-d'œil.

Dans la grande galerie seule, il y a trois mille sièges, tout cela était admirablement illuminé par 2,500 lampes incandescentes.

La salle a trois cent soixante pieds de long, cent de large, avec balcon tout autour. La scène est un peu élevée au-dessus du parquet et de là, on a la vue complète de toute la salle. Il y a 8100 sièges en tout et 900 personnes peuvent y pénétrer à l'aise.

Les décorations sont étiquissantes. Partout des peintures, des scènes historiques, des portraits de Lincoln et de Grant. L'écusson américain en lumières électriques de couleur fait un magnifique effet. Le Club de Boston a établi sa grande bannière derrière la scène. On y lit en lettres d'or :

"Salaires américains pour les travailleurs américains.—Les marchés américains pour le peuple américain."

Cette bannière attire tous les regards; elle est applaudie par tous qui entrent dans la salle.

On vot aussi dans la salle le portrait de feu le général Logan.

Chicago, 19 juin—Après l'invocation, le secrétaire, lit l'appel de la convention, la question du tarif est applaudie.

Le président Jones lit un petit discours et ne se fait pas assez entendre—plus haut! crie-t-on de tous les côtés. Il prédit la victoire du parti républicain.

Les Etats sont placés par ordre alphabétique, au centre sont placées les deux grandes délégations de New York et de la Pennsylvanie faisant face au portrait de Washington.

On remarque des sièges de la Virginie vides.

Le président Jones parle en faveur de la protection; ce passage est fort applaudi.

Après ce discours, M. Thurston prend possession du fauteuil comme président provisoire.

Le Kansas proteste contre cette nomination.

Thurston prend la parole, au milieu des applaudissements. Quand il dit; Blaine nous a refusé le privilège de le présenter devant la Convention, les galeries crient non !(Applaudissements).

Thurston ajoute : "Nous n'osons pas commettre le crime politique de désobéir à la volonté nettement exprimée de Blaine." Il est interrompu par des applaudissements. La mention de John Brown, de Grant, de Lincoln, est l'occasion de bravos. Quand il est parlé de Blaine comme le candidat du parti démocrate, il y a des applaudissements et des rires.

M. Horr, du Michigan, présente au président temporaire un marteau fait du bois du chêne sous lequel le parti républicain a été organisé, à Jackson, Michigan.

Le premier nom mentionné, après Blaine, est celui de Sherman. (Nouveaux applaudissements.)

La traversée superocéanique de l'Atlantique.

Le *Temps* a reçu la lettre suivante :

Paris, 1er juin 1888,
68, rue Blanche.

Monsieur le directeur,

Puisque M. Jovis semble ne pas renoncer, malgré les avertissements d'un savant célèbre, M. Faye, à son projet de traverser l'Atlantique en ballon, je ne suppose guère qu'une voix beaucoup moins autorisée le fasse réfléchir davantage. Mais il me semble que c'est un devoir de lui crier : Casse-cou!

En théorie, l'idée est assez plausible : partir d'Amérique avec une bourrasque vers le centre de laquelle on serait fatalement entraîné, et arriver en Europe au bout de trois ou quatre jours, par suite du rapide mouvement de translation de cette bourrasque, rien de mieux.

Mais que de dangers imprévus, ou plutôt très probables !

D'abord, la dépression pourrait mourir en route et laisser le ballon en panne, jusqu'à ce qu'une autre dépression (ou bourrasque, c'est tout un) vînt le reprendre. La prévision de ce cas, qui n'est pas rare, exigerait un fort supplément de vivres, sans parler de la difficulté de conserver le ballon gonflé pendant si longtemps.

Autre cas non moins fréquent : la bourrasque ordinaire devient une tempête, ou même augmente seulement un peu de force. Tout le monde sait qu'au centre d'une bourrasque, près du sol ou du niveau de la mer, il existe un espace où l'air est presque toujours absolument calme. Mais jusqu'à quelle hauteur ? Personne n'en sait rien au juste ; mais comme cette hauteur est quelquefois nulle, on doit supposer nécessairement qu'elle est souvent petite, et qu'un ballon risquerait fort de se trouver au-dessus de cette zone de calme, dans une région où les masses d'air tourbillonnent avec des vitesses de cent, deux cents mètres par seconde, peut-être beaucoup plus. Ce sont des vitesses que n'ont jamais atteintes, au ras du sol, les ouragans qui emportent à plusieurs centaines de mètres des masses de plusieurs milliers de kilos. On se demande combien de minutes s'écouleraient avant que ballon fût déchiré en mille pièces par ces tourbillonnements qui se rencontrent et se heurtent, de toute nécessité, à une certaine hauteur.

Quant à la nacelle, à supposer, par impossible, que l'aéronaute pu la mettre à l'eau, ce serait en plein centre de la bourrasque, dans une région où des lames de directions opposées se rencontrent, où les grands navires évitent soigneusement de passer, et où, par conséquent, la chaloupe n'aurait aucune chance d'être aperçue et secourue.

Quant à sortir toute seule du centre de la bourrasque, pour aller ensuite affronter les grandes lames, cela serait tout aussi difficile, pour ne pas dire impossible.

Voilà quelques-unes des raisons qui permettent de croire qu'il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour qu'un ballon, avec ou sans aéronaute, périsse dans la traversée de l'Atlantique.

Veuillez agréer, etc.

E. Durand-Gréville.

Saint-Siège.

Les journaux catholiques de Rome ont publié le texte de l'allocution prononcée par le Pape au consistoire du 1er juin.

Voici le résumé de ce discours :

Le Pape, parlant des fêtes du jubilé, fait ressortir le contraste qui, au milieu de la joie générale, résulte des offenses des ennemis de l'Eglise. Ceux-ci, grâce au nouveau Code pénal, montrent toute leur haine. Ce Code constitue une attaque très grave contre le clergé et les droits du Saint-Siège. Le Pape réclame surtout contre les articles relatifs aux abus du clergé; ces articles pourraient être appliqués selon les intentions mauvaises des ennemis de la religion et enlèvent toute liberté aux défenseurs des droits de l'Eglise.

La dignité du souverain pontife n'est même pas respectée, et pourtant le Pape, en revendiquant sa liberté, n'est pas l'ennemi de la patrie. L'Eglise doit défendre la justice, la vérité, et si les lois sont contraires aux préceptes du Christ, il a le devoir d'élever la voix.

Il est contraire à la vérité et à la justice de mettre ainsi en suspicion tout le clergé. Rien n'a donné lieu à des menaces, car le clergé italien n'a rien fait contre la tranquillité publique. Le Pape est le seul justicier dans l'Eglise; le nouveau code empiète sur ses droits par des articles vagues et indéfinis que chacun peut interpréter selon ses passions.

Léon XIII rappelle que, dans les autres pays, on a fait aussi des lois hostiles à l'Eglise chaque fois qu'on a voulu persécuter les catholiques, mais, lorsque les esprits se sont apaisés, ces lois ont été abrogées. Le Pape proteste hautement contre les dispositions du Code pénal, qui sont contraires aux droits de l'Eglise, à celui des évêques et du clergé.

L'Eglise a vu, ajoute Léon XIII, d'autres tempêtes et elle en est sortie victorieuse. Il connaît l'épiscopat et le clergé italien, et il ne doute pas de leur conduite en présence des lois nouvelles, mais il est profondément affligé de voir ainsi, en Italie, l'Eglise et le Pontife persécutés, lorsqu'ils ont fait tant de bien à ce pays. Sa situation ne permet qu'une protestation ; le Pape s'en remet à Dieu pour sauvegarder l'Italie et amener des temps meilleurs.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1888.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier règle, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge nécessaire.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se conmettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes :

ULL